

Convergence

Mars 2018

Trimestriel de la CCEF - N°23

TARIFS

Adhérent : 16 €

Non-adhérent : 28,80 €

DOSSIER CONVENTION NATIONALE Novembre 2017



BREXIT :
Quelles incidences prévisibles
pour la place financière et
l'économie françaises ?

Propriété intellectuelle :
©CCEF



Compagnie des Conseils
et Experts Financiers

Nous finançons les professions libérales depuis près de 50 ans. Partagez cette expérience sur **INTERFIMO.FR**

INTERFIMO A ENRICHIS SON SITE

- **Nouvelles rubriques** : Aide à l'installation, Entreprendre autrement, Créer ou intégrer une maison de santé pluridisciplinaire, Économie et placements...
- **Nouvelles fonctionnalités** : Recherche directe de vos interlocuteurs, FAQ, Témoignages, Demande de crédit en ligne...



- **Les "Avis d'experts" et le Blog d'Interfimo** pour éclairer l'actualité financière, fiscale et réglementaire des professions libérales.
- **Les choix et opportunités d'une carrière libérale** : questions clés et solutions financières.

Convention nationale

JEUDI 23 NOVEMBRE 2017

Sommaire

Ouverture

André-Paul Bahuon, Président de la CCEF
& Pascal Eydoux, Président du Conseil national des barreaux 3

Partie I

Les 10 ratios clés de l'entreprise 5

Maud Bodin-Veraldi, Membre du collège des évaluateurs certifiés CCEF, Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Michel Ternisien, Membre du collège des évaluateurs certifiés CCEF, Économiste

Jean-François Pansard, Président de la commission évaluation et transmission de la CCEF, Expert-Comptable

Partie II

Regards croisés sur la jurisprudence récente en matière d'évaluation de droits sociaux 21

Dominique Ledouble, Président d'honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables et du Club Fiscal des Experts-Comptables

INTERVENANTS :

Émilie Bokdam-Tognetti, Maître des requêtes au Conseil d'État

Martial Lecoœur, Responsable du Service de Contrôle des Valeurs Mobilières à la Direction Nationale des Vérifications de Situations

Olivier Peronnet, Président de la Compagnie Nationale des Experts-Comptables de Justice section Paris-Versailles

Thierry Saint-Bonnet, Expert près la Cour d'appel de Paris et les Cours administratives d'appel de Paris et de Versailles

Partie III

BREXIT : quelles incidences prévisibles pour la place financière et l'économie française ? 37

Gilles de Courcel, Président de la Fédération Française des Experts en Évaluation et représentant français au sein de l'Advisory Forum Working Group de l'IVSC

INVITÉ D'HONNEUR :

Michel Prada, Ancien Président de l'AMF et de l'International Valuation Standards Council

INTERVENANTS :

Jean Bouquot, Président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes

Grégory Sanson, Directeur Financier, Président de Lille Place Financière

Antoine-Audoïn Maggiar, Président de la Section Internationale de l'ACE, Avocat

SUIVEZ-NOUS !



INTERFIMO

FINANCIER DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Convergence, revue trimestrielle n°23 de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers (CCEF) - Association Loi 1901 - Propriété intellectuelle : ©CCEF
Directeur de la publication : André-Paul Bahuon.
Dossier « Convention Nationale 2017 ».
Rédacteur en chef : André-Paul Bahuon - Assisté de Sylvie Gaillet-Latté.

ISSN : 2270-8413- dépôt légal à parution
Éditeur : © BGC Toscane - Photos : © ccef
Imprimeur : Imprimerie Drouin

CCEF - 6 avenue Mac Mahon, 75017 Paris - Tél : 01 44 94 27 70
Tarif adhérent : abonnement annuel à 48 € TTC / numéro à l'unité 16 € TTC
Tarif non-adhérent : abonnement annuel à 72 € TTC / numéro à l'unité 28,80 € TTC



André-Paul Bahuon



André-Paul Bahuon & Pascal Eydoux



Pascal Eydoux



Ouverture



Pascal Eydoux & André-Paul Bahuon

André-Paul Bahuon,
Président de la CCEF

Pascal Eydoux,
Président du Conseil national des barreaux

André-Paul Bahuon : Mesdames et Messieurs, je vous propose que nous débutions notre convention nationale de la CCEF. Je sais que notre hôte, Maître Pascal Eydoux, Président du Conseil National des Barreaux va nous rejoindre dans quelques instants. Je vous propose donc peut-être d'évoquer quelques éléments d'intendance avant de commencer nos travaux. D'abord, vous savez que la Compagnie des Conseils et Experts Financiers se veut la plus sérieuse possible. Ceux qui en entrant dans la salle n'auraient pas émarginé la feuille de présence, je les remercie de bien vouloir le faire tout à l'heure pour un suivi administratif plus simple. Deuxième élément, je voudrais vous signaler que nous avons, de notre partenaire Sage, une clé USB à l'intérieur de nos dossiers. Faites attention il ne s'agit pas simplement d'un gadget pour pouvoir sauvegarder quelques documents, mais cette clé comporte un travail essentiel de la CCEF c'est-à-dire des notes techniques sur l'évaluation qui vous serviront, en tout cas leurs auteurs ont fondé tous leurs espoirs en la matière, de façon à ce qu'ils vous soient utiles dans votre exercice de tous les jours. Ne la jetez pas demain matin, elle vous sera utile en terme de travail !

Nous accueillons le Président Eydoux sous vos applaudissements. Président, je disais tout le bonheur que nous avons à être au sein de cet hémicycle, grâce à vous, et en vous remerciant de votre réception, de la qualité de l'accueil qui a été réservé par l'ensemble de vos équipes à la CCEF et puis évidemment par vous-même, et là, j'y mets une touche personnelle de sympathie et de reconnaissance. Je vous laisse la parole, vous êtes le maître de ces lieux.

Pascal Eydoux : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs je suis très honoré et très fier de vous accueillir dans cette maison que l'on appelle la maison des avocats de France. C'est le siège national du Conseil des Barreaux dont vous savez qu'il fédère l'ensemble des 67 000 avocats français, indépendamment des structures que sont les barreaux qui maillent le territoire. J'ai d'autant plus plaisir à vous accueillir ici que nous allons quitter ces lieux très bientôt puisque le 31 décembre, le siège du Conseil National des Barreaux sera 180, boulevard Haussmann, ces lieux étant devenus trop exigus pour nous. Mais soyez rassurés Mesdames et Messieurs ce sont les Experts-Comptables qui vont venir s'installer dans cette maison, par conséquent, lorsque vous y reviendrez, vous n'y serez pas en pays étranger.

Monsieur le Président, j'ai vu que votre convention avait pour sujet les incidences prévisibles sur la place financière et l'économie française en raison du BREXIT. Nous sommes tous préoccupés par le BREXIT même, si depuis quelques jours nous avons quelques satisfactions en France à imaginer que le BREXIT puisse profiter à notre République et à un certain nombre de nos institutions et de nos instances. Je ne vais pas vous tenir longtemps, mais je vais vous faire une petite observation : depuis que le BREXIT a été voté en Grande-Bretagne, nous assistons au Conseil National des Barreaux à de plus en plus de demandes d'avocats anglais pour devenir avocat en France. Nous pouvons par conséquent imaginer qu'ils sentent là-bas aussi un frémissement qui pourrait les conduire vers la République française et vers le droit français,

après tout on peut rêver. Il y a quand même des avocats français qui ne sont pas avocats en France, mais qui sont avocats en Angleterre, qui demandent à être inscrits désormais dans les barreaux qui auraient dû être les leurs, les barreaux français, de façon peut-être à sauver leurs activités. Dans ce cadre-là, la délégation des Barreaux de France qui est notre instrument de lobbying à Bruxelles vient d'éditer une revue, intitulée l'Observateur de Bruxelles, et son numéro « sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne gare aux conséquences juridiques ». Deux de mes confrères inscrits au barreau de Paris et au barreau de Bruxelles concluent un article qui peut probablement se rapprocher de ce que vous allez dire cet après-midi : « l'Union européenne facilite les échanges et abaisse les barrières tout particulièrement complexes propres aux services entre les membres à un niveau international. 60 ans de traité de Rome ont fait perdre de vue à tant de citoyens et de politiques la force et l'utilité des libertés fondamentales qu'il garantit. Parmi ces libertés, la libre prestation de services est une perle fine et rare. Sans doute la moins visible, pas de citoyens coincés de part et d'autre, pas de produits marqués d'un drapeau, sans doute aussi la plus précieuse économiquement à l'époque de l'Internet, de la société de l'information et du poids croissant des services dans l'économie a fortiori pour celle du Royaume-Uni. Or c'est aussi la perle la plus difficile à remplacer en tout cas celle pour laquelle aucune solution équivalente ni même édulcorée n'existe ou n'a été expérimentée. Post BREXIT, les services encore plus que les biens ou les citoyens de Sa Majesté auront tous un accès moins privilégié au marché unique.



Pascal Eydoux

Dans ce contexte, l'attention portée jusqu'à présent aux aspects douaniers peut paraître disproportionnée. Elle s'explique en partie par le fait que les services moins visibles sont aussi plus flexibles. Cela nous intéresse tous. « L'immatériel continuera sûrement

d'être un moteur de l'économie britannique y compris et surtout dans la finance, le Royaume-Uni continuera d'y exceller, mais, parce qu'il s'agit d'immatériel, il est impossible d'évaluer précisément toutes les conséquences matérielles dans le BREXIT qui juridiquement semblent inéluctables. Une chose est certaine, le choc ayant en réalité déjà eu lieu, chaque secteur, chaque acteur doit d'urgence évaluer les dégâts et organiser si besoin sa relocalisation totale ou partielle, celle de ses serveurs, de ses actionnaires et de ses établissements. Selon les cas, écouter jouer l'orchestre des politiques jusqu'au bout ne sauvera personne, car même à une transition de deux ans validée lors de la dernière nuit de négociations, il sera très tard ». J'ai à l'esprit que cette réflexion pourrait éventuellement inspirer une partie de vos travaux. Nous sommes ensemble des prestataires de services. Enfin, je vais finir en vous disant que le Conseil National des Barreaux appelle de ses vœux et son Président avec lui, son Président pour quelques semaines encore, le développement de la pluri-professionnalité, de l'inter-professionnalité qui devrait, Mesdames et Messieurs, nous conduire à mieux travailler encore ensemble dans l'avenir en Europe, avec ou sans BREXIT, mais en tout cas tous ensemble. Je vous remercie et je vous souhaite de beaux travaux. (Applaudissements).

André-Paul Bahuon : Merci Monsieur le Président de ces mots d'accueil et de chaleur, je me rappelle au début de votre mandat m'avoir accueilli, me demander ce qu'était la CCEF, l'interprofessionnalité que nous exerçons, quelle était la place des avocats à l'intérieur de la CCEF. Un certain nombre de vos confrères sont présents aujourd'hui, puisqu'ils représentent à peu près 20 % de nos membres et nous avons trouvé avec le bureau de la CCEF que venir cet après-midi pour notre convention au CNB était un symbole. Je vous remercie de nous avoir permis d'exercer ce symbole et comme tout symbole, un autre symbole vient en contrepartie. Aussi, j'ai le plaisir de vous remettre la médaille de la CCEF. (Applaudissements). Ce sera un souvenir de notre passage.

Pascal Eydoux : Je suis très honoré. Bons travaux.

André-Paul Bahuon : Homme de dialogue, je le remercie très franchement. Nous allons profiter de l'hémicycle du Conseil National des Barreaux pour poursuivre nos travaux. Un certain nombre d'entre nous, j'allais dire les plus brillants, mais ce serait faire insulte à tous les autres, mais en tout cas parmi les plus brillants que vous êtes tous, ont travaillé sur les 10 ratios clés de l'entreprise et je voudrais que Maud Bodin-Veraldi, Michel Ternisien et Jean-François Pansard inaugurent cet après-midi autour des 10 ratios clés de l'entreprise et bien entendu tout ce qui peut exister par rapport à ces ratios en matière d'évaluation. Je salue à nouveau la présence de Gérard Varona, et de Janin Audas, Présidents d'honneur. On peut les applaudir, parce qu'ils ont consacré beaucoup de temps à notre instance. Je laisse la parole à Jean-François.